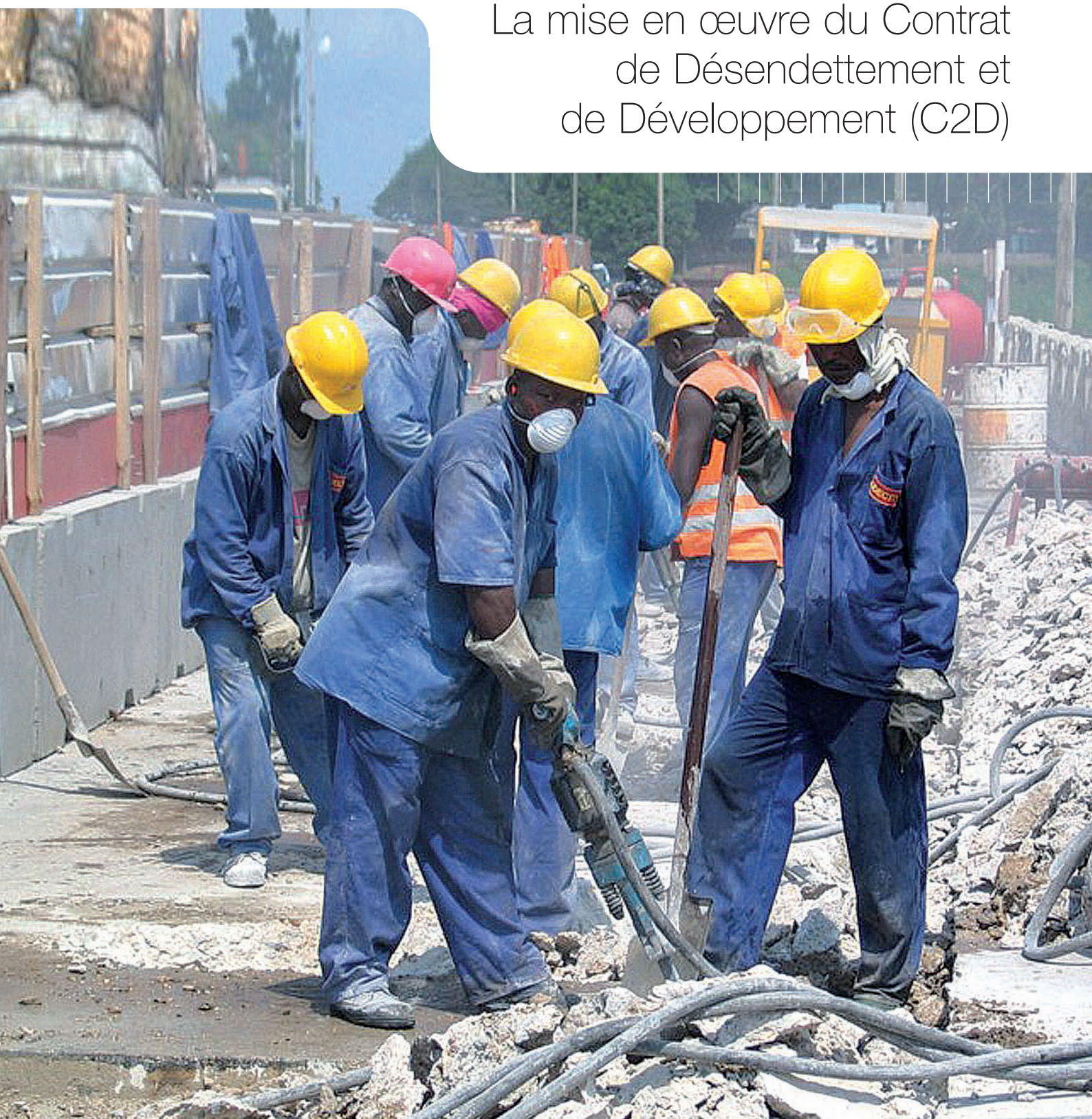


L'AFD AU CAMEROUN

La mise en œuvre du Contrat
de Désendettement et
de Développement (C2D)



LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET FAVORISER UNE CROISSANCE ÉCONO



Le groupe de l'AFD intervient au Cameroun depuis les années 1950. Classé dans la catégorie des pays à faible revenu, le Cameroun a connu une crise économique entre les années 1985 et 1995, avant de renouer avec la croissance, sur un rythme annuel moyen de 5 %. Ce redémarrage économique a permis d'engager un programme triennal avec le FMI, soutenu par une Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et de la Croissance (FRPC).

Éligible à l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), le Cameroun a atteint le point de décision en octobre 2000, ce qui s'est alors traduit par un allègement du service de la dette puis, du stock de la dette à partir du point d'achèvement atteint en avril 2006. À ces allègements multilatéraux s'ajoutent des contributions additionnelles bilatérales, principalement de la France. Le volet additionnel français de l'initiative PPTE, formalisé à travers un Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) cosigné par les autorités camerounaises et françaises, refinance par des dons de la France les remboursements de dette du Cameroun.

Le premier **contrat de désendettement et de développement (C2D)** entre le Cameroun et la France a été signé le 22 juin 2006 à Yaoundé pour un montant de 352,7 milliards de francs CFA sur cinq ans, soit 537 M€. Il s'inscrit pleinement dans la stratégie de coopération franco-camerounaise telle que déclinée dans le Document Cadre de Partenariat (DCP) signé entre les deux pays en 2006 et ambitionne contribuer (conformément aux objectifs du DSRP) à dynamiser la croissance et à réduire l'incidence de la pauvreté.

ÉDUCATION : PERMETTRE LE FINANCEMENT DE LA STRATÉGIE SECTORIELLE



Le C2D Education appuie la politique de contractualisation des instituteurs, en collaboration avec le fonds catalytique international Education pour tous. Cette aide budgétaire d'un montant de 24,6 milliards de CFA, associée à celle du fonds « Education pour tous » et aux ressources nationales, a permis au Ministère de l'Éducation de Base de lancer le recrutement de 13 300 instituteurs contractuels depuis janvier 2007.

Au total, sur les 5 prochaines années, le Ministère de l'Éducation prévoit de recruter plus de 25 000 nouveaux enseignants. Ces recrutements permettent d'accroître le nombre d'enfants scolarisés en primaire et d'améliorer la qualité de l'enseignement, avec un objectif : la scolarisation primaire de tous les enfants au Cameroun.

Le C2D finance également le renforcement des capacités de gestion et de pilotage du Ministère de l'Éducation de Base, le développement du partenariat entre l'État et des établissements d'enseignement privé, ainsi qu'une contribution à la remise à niveau de l'offre d'éducation dans plusieurs zones géographiques considérées comme prioritaires.

M I Q U E D U R A B L E



ENVIRONNEMENT ET FORÊT : CONTRIBUER À AMÉLIORER LA GESTION DURABLE DE LA FORÊT ET DE LA FAUNE

Les ressources du C2D contribueront au financement du Programme Sectoriel Forêt Environnement (PSFE), cadre unique de mise en œuvre de la politique forestière conçu par le gouvernement comme un programme national de développement sectoriel ouvert au financement de tous les bailleurs de fonds, ainsi qu'aux contributions de la société civile, des ONG et du secteur privé.

Les objectifs du PSFE visent à améliorer la gestion environnementale des activités forestières, de la faune et des aires protégées, ainsi qu'à favoriser la gestion communautaire des ressources. à cela s'ajoutent des actions de renforcement institutionnel, de formation et de recherche. La contribution du C2D favorisera ainsi la gestion durable des ressources forestières et fauniques de façon à pérenniser les fonctions économiques, écologiques et sociales des écosystèmes forestiers.

LA MISE EN ŒUVRE DU C2D

Le C2D constitue un financement innovant dont la mise en œuvre associe la société civile et les parlementaires des deux pays. Les trois-quarts du montant global du C2D ont été engagés en un an seulement, ce qui souligne la qualité des travaux préparatoires entamés dès l'obtention du point de décision PPTE en 2000, et la forte mobilisation de l'ensemble des parties prenantes, aussi bien côté français que côté camerounais. Le reste des programmes sera engagé dans le courant de l'année 2008.

Outre une intervention dans la gestion durable des forêts et de la préservation de l'environnement, le premier C2D retient quatre secteurs de concentration pour améliorer les conditions de vie des Camerounais, lutter contre la pauvreté et favoriser la croissance économique : l'éducation de base, la santé et la lutte contre le Sida, l'agriculture et le développement rural et, enfin, la construction d'infrastructures essentielles.

ORIGINALITES DU C2D

Le C2D présente de nombreuses innovations dans le partenariat entre la France et le Cameroun. Ainsi, sa préparation a fait l'objet d'une concertation permanente entre les équipes techniques de l'AFD, leurs tutelles, le ministère camerounais des finances et les ministères sectoriels concernés. À l'inverse des pratiques courantes et dans l'esprit de la Déclaration de Paris sur l'harmonisation de l'aide, le C2D repose sur une exécution toutes taxes comprises, une budgétisation intégrale des ressources et des dépenses afférentes aux différents programmes (pour assurer une lisibilité des interventions), l'absence de cellule projet en dehors des administrations camerounaises, ainsi qu'un recours limité à des circuits financiers *ad hoc* ou dérogatoires. De même, les procédures de passation de marchés sont alignées sur les procédures nationales.

De plus, dans le cadre de la réalisation des travaux d'infrastructures envisagées, les maîtrises d'ouvrages et l'AFD ont porté une attention particulière au respect des normes sociales et environnementales. Elles ont introduit, pour la première fois, des clauses relatives à la responsabilité sociale et environnementale dans les documents d'appels d'offres soumis aux entreprises. La prise en compte de ces préoccupations a permis d'améliorer de manière significative la qualité des offres reçues et constituent un gage supplémentaire pour la réussite des différents programmes. Enfin, pour renforcer les PME locales et favoriser la création d'emplois, les documents d'appels d'offres prévoient un seuil minimum de sous-traitance pour les entreprises nationales et encouragent la constitution de groupements avec des entreprises étrangères pour les marchés de taille importante.

SECTEURS

INFRASTRUCTURES

- C2D Urbain
- C2D Routes

DEVELOPPEMENT RURAL

ENVIRONNEMENT

DEVELOPPEMENT HUMAIN

- C2D Santé - MINSANTE
- C2D Education - MINEDUB

VOLET TRANSVERSAL (études, audits, pilotage ...)

TOTAL



UN DISPOSITIF DE SUIVI PARTENARIAL, ARTICULÉ AUTOUR DE TROIS INSTANCES

Le Comité d'Orientation et de Suivi regroupe des représentants des autorités françaises et camerounaises, ainsi que des représentants de la société civile et des partenaires au développement. Il a pour mission d'orienter la répartition sectorielle des ressources du C2D et de suivre les résultats obtenus. Il se réunit sous la coprésidence de l'Ambassadeur de France et du Ministre camerounais chargé de l'économie et des finances, en présence du Délégué de la Commission européenne ainsi que de deux représentants du Comité multi-bailleurs mis en place au Cameroun.

Le Comité technique bilatéral est chargé du suivi technique et administratif du C2D. Il examine les projets et programmes susceptibles d'être financés par le C2D et valide les termes de référence et les rapports des études de faisabilité des études et audits menés dans le cadre du C2D. Il est constitué, côté camerounais, d'un représentant de la Présidence de la République, du Premier ministre, du ministre des Finances, du ministre de la Programmation et du Président du Comité Technique de Suivi du Programme. Côté français, y participent des représentants du SCAC, de la Mission économique et de l'AFD.

Le Secrétariat technique d'appui dédié à l'exécution est une structure permanente placée auprès du ministre de l'Economie et des Finances dont la mission est d'appuyer le CTB dans l'exécution de ses missions. Le Stade centralise et consolide les informations budgétaires et comptables relatives à l'exécution du C2D.

L'efficacité de ce dispositif a permis d'obtenir des résultats concrets (validation des secteurs retenus, lancement des appels d'offres, signature des conventions d'affectation,...).

MONTANTS

Millions d'euros / Milliards de FCFA

230 / 150,9

115 / 75,4

115 / 75,4

73 / 47,9

20 / 13,1

180 / 118,1

90 / 59,0

90 / 59,0

34 / 22,3

537 / 352,2

LES INFRASTRUCTURES VITALES, RENFORCER LES PME CAMEROUNAISES ET FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS



Le C2D routier contribue au financement de la stratégie nationale des routes, en coordination avec l'Union européenne, la Banque Africaine de Développement, la coopération allemande, etc. Les travaux sont exécutés par le guichet équipement du Fonds routier, créé pour l'occasion suite au succès de son guichet entretien bien connu des Camerounais. La très bonne collaboration avec le Ministère des Travaux Publics et l'Union européenne a permis pour la première fois de créer une structure commune de renforcement des capacités du ministère.

Le C2D urbain appuie les contrats de ville que l'état, représenté par le Ministère du développement urbain et de l'habitat, a conclus avec les communautés urbaines de Douala et de Yaoundé. Il comprend des travaux à haute intensité de main d'œuvre, ainsi que des chantiers de désenclavement de quartiers et d'élargissement de voirie à Yaoundé, auxquels s'ajoutent des chantiers d'assainissement à Douala.

Les lots de travaux routiers ont été définis de manière à favoriser le développement des entreprises camerounaises de BTP. Les autorités françaises et camerounaises ont en effet considéré ensemble que ce secteur économique pouvait se développer fortement au Cameroun et constituer un moteur de croissance économique comme une source d'emplois.



AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL : SOUTENIR UN SECTEUR CLÉ DE L'ÉCONOMIE CAMEROUNAISE

Domaine d'excellence de la coopération franco-camerounaise, le volet agriculture et développement rural du C2D bénéficiera d'une part significative des ressources du programme. Les programmes financés dans ce cadre, élaborés sur la base d'une parfaite coordination entre le Ministère de l'agriculture et du développement rural et le Ministère de l'élevage et de la pêche, appuieront les exploitations familiales, renforceront la formation agricole et dynamiseront les structures déconcentrées des deux ministères. Ces programmes apparaissent ainsi comme une déclinaison opérationnelle de la stratégie de développement du secteur rural présenté aux partenaires au développement en janvier 2006. En outre, le C2D développement rural contribue au Programme national de développement participatif (PNDP) et finance la vulgarisation un programme pilote exemplaire d'agriculture de conservation de sol dans le Septentrion, projet ayant vocation à être étendu à l'ensemble du Cameroun dans le futur.

SANTÉ : ACCOMPAGNER LES RÉFORMES EN COURS AU PROFIT DU PLUS GRAND NOMBRE

Le Ministère de la santé a engagé depuis cinq ans une politique volontariste de réformes qui visent à une meilleure efficacité du système de santé. Les ressources supplémentaires apportées par le C2D permettront le renforcement du système de santé et l'amélioration des capacités de gestion, de planification et de régulation centrale et provinciale, pour la mise en place d'une approche sectorielle (SWAP). L'approche innovante du volet santé du C2D réside, d'une part, dans le financement de la politique de contractualisation avec le secteur privé à but non lucratif, avec lequel l'État conclura des contrats d'objectifs et, d'autre part, dans la contribution au financement d'une politique nationale de ressources humaines, notamment à travers le recrutement de personnels contractuels.

En outre, le C2D santé apportera des ressources nécessaires au financement des programmes de lutte contre les grandes endémies (soutien au Programme élargi de Vaccination, appui au dépistage et à la prise en charge des personnes vivants avec le VIH-Sida ainsi qu'au financement d'un programme de consolidation de l'offre de soins dans quatre provinces prioritaires.



Institution financière, l'Agence française de développement (AFD) est au cœur du dispositif français de l'aide publique en faveur des pays pauvres. Sa mission : participer au financement du développement. Grâce à la large gamme d'instruments financiers, l'AFD soutient les pouvoirs publics, le secteur privé, notamment à travers sa filiale PROPARCO, et les réseaux associatifs locaux pour la mise en œuvre de projets économiques et sociaux très divers. Elle intervient ainsi dans cinq continents et dans les collectivités d'Outre-mer.

Ses actions en faveur de la croissance économique et de la préservation de l'environnement s'inscrivent directement dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). L'AFD contribue également à la préservation des biens publics mondiaux et peut répondre à des situations de crise. Elle développe aussi des partenariats financiers et intellectuels avec d'autres bailleurs de fonds et s'attache à défendre l'influence française dans la sphère du développement.

CONTACTS

AFD-Yaoundé

M. Pascal Collange

Directeur

Tél. : 237-22 22 00 15

22 22 23 34

22 22 44 05

Fax : 237 22 23 57 07

afdyaounde@groupe-afd.org

Adresse : Plateau Atémengué

(près Assemblée Nationale)

B.P. 46 – Yaoundé

Service de Coopération

et d'Action Culturelle

(s/c Ambassade de France au Cameroun) :

M. Claude Trouard Riolle

Chef de service

Tél. : 237 22 22 79 30

Fax : 237 22 22 79 39

scac.yaounde-amba@diplomatie.gouv.fr

Adresse : BP 1616 – Yaoundé

